

DELIBERATION**N° 2011-12 du 29 mars 2011****OBJET : PAYS DU GRAND BRIANÇONNAIS
Budget Prévisionnel et Participation Financière 2011**

Rapporteur : M. Alain FARDELLA

Le 29 mars 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 23 mars 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 30 (jusqu'à la délibération n° 2011-13)
29 (à partir de la délibération n° 2011-14)Nombre de pouvoirs : 5 (jusqu'à la délibération n° 2011-13)
6 (à partir de la délibération n° 2011-14)

Nombre de votes : 36 (sauf délibération n° 2011-14 et 2011-15 M. PLEINDOUX s'absentant pour ces deux délibérations)

M. Jean-Pierre SEVREZ est nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie-Hélène PONSART, M. Bruno DAVANTURE, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Laëtitia CODURI, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Philippe SEZANNE (donne pouvoir à partir de la délibération n° 2011-14), M. Marc FAURE-BRAC, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Claude PLEINDOUX (sauf délibération n° 2011-14 et 2011-15), M. Christophe MARTIN, M. Patrick LESPINASSE, Mme Corinne MEYER, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL, M. Christian BREMOND.

Avaient donné pouvoir : M. Thierry DUCURTIL à M. Marc FAURE-BRAC
M. Jean-Louis FAURE à M. Jean-Pierre SEVREZ
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
M. Xavier CRET à Mme Nicole MATHONNET
M. Philippe SEZANNE à M. Henry RAOUX (à partir de la délibération n° 2011-14)

Vu la délibération n°06 du Conseil Communautaire du 27 février 2006, relative à l'approbation des statuts et à l'adhésion de la Communauté de Communes du Briançonnais à l'Association du Pays du Grand Briançonnais,

Vu les statuts de l'association du Pays du Grand Briançonnais, dont l'article 6 fixant les règles de participation annuelle des membres de l'association,

Vu le courrier du 4 janvier 2011, de demande de participation au budget de l'Association du Pays du Grand Briançonnais, à hauteur de 32 768.76 €,

Considérant la part du budget prévisionnel 2011 de fonctionnement et d'animation de l'association du Pays du Grand Briançonnais à répartir entre les Communautés de Communes adhérentes, approuvé par les membres du Conseil d'Administration le 17 décembre 2010, qui s'établit comme suit :

Budget Prévisionnel 2011	
PAYS	26 818.00
Animation	24 318.00
Etude réforme	2 500.00
RISQUES	11 352.92
Gestion intégrée des risques naturels	7 104.00
Risques intégrés	4 248.92
BOIS	13 032.36
Animation Charte	5 469.88
Agir/Aster Bois Energie	2 645.32
Etude plateforme bois d'œuvre	2 338.98
Schéma de desserte	2 578.18
TOTAL	51 203.28
CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	7 249.74
TOTAL 2011	58 453.02

Vu l'avis favorable de la Commission « Administration Générale & Finances » en date du 24 février 2011,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 1^{er} mars 2011,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le budget prévisionnel 2011 de fonctionnement et d'animation du Pays du Grand Briançonnais et de son Conseil de Développement,
- Décide de verser pour l'animation et le fonctionnement de l'association du Pays du Grand Briançonnais, au titre de la participation 2011 la somme de 28 704.56 €,
- Décide de verser pour l'animation et le fonctionnement du Conseil de Développement du Pays du Grand Briançonnais, au titre de la participation 2011 la somme de 4 064.20 €,
- Dit que le montant total de la participation 2011 soit 32 768.76 €, sera inscrit au Budget Primitif 2011 de la Communauté de Communes du Briançonnais.

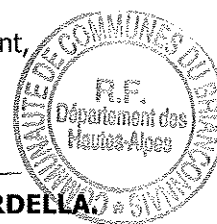
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA



- 5 AVR. 2011

Date dépôt S.P. :

Date affichage :

- 6 AVR. 2011